



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports fluviaux

Question écrite n° 24347

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur les conséquences de la sécheresse en Europe sur la navigation commerciale notamment fluviale. En raison de la faible hauteur des eaux du Danube, les bateaux naviguant entre l'Autriche et l'Allemagne ne peuvent être chargés à pleine capacité. De nombreuses marchandises habituellement transportées sur l'Elbe entre Hambourg et la République tchèque sont acheminées par la route, dans le sud-est de la Roumanie, où la profondeur du Danube est désormais insuffisante pour la navigation des péniches, 250 bateaux immobilisés attendent que de nouvelles voies fluviales soient creusées pour reprendre leur voyage. Pour les analystes, cette situation provoquera une hausse du coût des équipements lourds, de la ferraille et des matériaux de construction. Elle lui demande par conséquent quelles solutions sont envisagées pour remédier à ces augmentations de prix.

Texte de la réponse

Le transport fluvial de marchandises a été affecté pendant plusieurs mois par la sécheresse qui a touché une grande partie de l'Europe en 2003. Sur certaines voies d'eau, et notamment sur le Rhin, qui représente actuellement environ 70 % de la navigation intérieure, les débits d'étiage ont détérioré les conditions de navigation et dégradé très sensiblement les conditions de chargement. Si la compétitivité du transport fluvial a pu en être affectée, la continuité de la voie d'eau a toutefois été maintenue. De plus, les précipitations intervenues au cours du dernier trimestre de 2003 ont amélioré la situation sur l'ensemble du réseau européen. La réalisation d'un réseau européen de transport fluvial est en cours, notamment dans la révision des réseaux transeuropéens de transport, qui intègrent le Danube et Seine-Nord Europe. Ce nouveau réseau permettra d'offrir dans une dizaine d'années une continuité à grand gabarit du port du Havre à l'ouest au port de Constance à l'est. Ces investissements majeurs, réalisés à l'échelle européenne, constituent la meilleure réponse aux restrictions de navigation qu'imposent les aléas climatiques. Ils témoignent de l'importance accordée au transport fluvial de marchandises.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24347

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6896

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6919